

Le Temps du Muguet

On lira ci-dessous des témoignages, parmi beaucoup d'autres, sur les brutalités aveugles et inutiles commises par des éléments de la police parisienne, au cours ou à la suite des manifestations d'étudiants à Paris.

La tâche des forces de l'ordre n'est certes pas aisée lorsque la violence s'empare de la rue ; il ne s'agit donc pas de condamner ceux des agents qui obéissent aux ordres, se défendent contre l'assaut des manifestants ou les refoulent, fût-ce en frappant inconsidérément, Encore que s'acharner à plusieurs sur un manifestant terrassé est indigne d'une police civilisée.

Mais on peut regretter une fois de plus que, passant apparemment outre aux consignes, certains agents, nostalgiques des "ratonnades", aient insulté, molesté et frappé indistinctement tous ceux ou toutes celles qui étaient à portée de leurs matraques, alors même qu'ils étaient totalement étrangers à la manifestation et que les étudiants s'étaient eux-mêmes dispersés. Il convient de réclamer qu'une enquête soit faite ; les témoignages ne manquent pas.

Un régime qui ne contrôle pas sa police est un jour ou l'autre exposé à en être la victime. La Ve République aurait dû l'apprendre de la IVe. -

TEMOIGNAGE DU Docteur LE GUEN

Ancien interne des hopitaux Psychiatrique de la Seine

Il est 22 heures 45 au carrefour Rennes-Saint-Placide. Remontant la rue de Rennes depuis Saint-Germain des-Près, les policiers et les C.R.S. ont refoulé les manifestants, sans heurts notables d'ailleurs. Il y a un bon quart d'heure que ces derniers ont lâché le terrain, la police occupe le carrefour en force, tout est calme. Le café Saint-Placide est plein, comme tous les soirs, de jeunes étrangers qui suivent les cours de l'Alliance Française toute proche.

Brusquement, sur l'ordre d'un civil qui dirige visiblement les opérations, une vingtaine de policiers pénètrent dans le café sans que rien ait pu provoquer cette intervention, ils agissent gratuitement, à froid, sur ordre. Très vite on entend des plaintes, des cris. Puis je vois sortir des jeunes pliés en deux. Quatre ou cinq policiers pour chacun d'entre eux les frappent violemment à coups de matraque, au visage de préférence, mais comme la place leur manque parfois, j'en vois se baisser pour frapper les tibias.

Ces jeunes gens sont en complet veston, plusieurs ont quelques livres à la main : ils tentent de s'en protéger, mais les livres volent. Les coups pleuvent jusqu'à ce que les jeunes gens soient jetés dans les cars de police situés 30 mètres plus loin. Que cette brève distance paraît longue ! Des fenêtres, les habitants du quartier, pourtant très "bourgeois", clament leur indignation.

Parmi cette douzaine de garçons ainsi embarqués, il y a un Noir : il marche à épu près normalement et ne paraît pas trop "abimé" lorsqu'il monte dans le panier à salade. Quinze minutes plus tard, une ambulance s'arrête à coté du car et les secouristes récupèrent le Noir : il a le visage en sang, il flageole et s'écroule, on l'allonge sur une civière. Je suppose que la couleur de sa peau lui a valu d'être "soigné" à l'intérieur du car ! L'ambulance l'emène...

LE MONDE 9 MAI 1968

Vous avez de la chance de ne pas être du voyage...

Mardi 7, il est environ 1 heure, et une partie des détenus quittent la cellule (du commissariat du 5e arrondissement), pour Beaujon. Ne me précipitant pas, je ne suis pas du groupe. Un policier me dit alors "vous avez de la chance de ne pas être du voyage...". En effet, entre la cellule et le car -il y a dix mètres- les policiers, armés de leurs matraques, font la haie et frappent à coups redoublés. Impossible d'échapper aux coups, ceux qui courent sont jetés à terre et frappés à coups de pieds. Un camarad aura le poignet gauche cassé.

Témoigne D'Éric BLANCHARD, Etudiant en Droit.

Plusieurs services hospitaliers parisiens traitent encore à l'heure actuelle des jeunes gens qui ont subi, à la suite des manifestations survenues depuis le 13 mai, de sérieuses lésions oculaires.

Aux Quinze-Vingts, à Cochin, aux Enfants-Malades, un peu partout, les ophtalmologistes ont eu à traiter des brûlures plus ou moins graves de la cornée; dans certains cas (ulcérations superficielles), la cicatrisation est intervenue rapidement. Mais dans d'autres il s'est développé après un délai de trois ou quatre jours des lésions

profondes, beaucoup plus sérieuses, de la face interne de la cornée, dues à la pénétration progressive du liquide caustique dans la chambre antérieure de l'oeil au travers de la membrane perméable qu'est la cornée. Le pronostic de ce type de lésions graves et profondes est très réservé et, sans que l'on semble, en général, devoir redouter des cécités complètes, il apparaît cependant que de sérieuses diminutions de la capacité visuelle apporteront aux victimes de ces brûlures une invalidité permanente.

LA POLICE ET LES BLESSES

Lettre du Pasteur Roger PARMENTIER :

"De 3 heures à 7 heures du matin, je suis resté au milieu des étudiants dans la zone encerclée de barricades entre la rue Gay-Lussac, la rue de l'Estrapade et la rue Tournefort pour soigner les blessés.

"J'atteste que les étudiants ont eu constamment un comportement uniquement défensif. C'est sur un ordre de repli donné par leurs responsables qu'ils ont pu en grand nombre quitter le réduit pour une issue qu'ils avaient gardée libre. Quand les barricades de la place de l'Estrapade ont été en majeure partie évacuées, les gardes

mobiles, qui avaient précédemment à plusieurs reprises attaqué en vain, ont chargé avec sauvagerie, matraquant même les secouristes et arrachant les blessés des brancards. Les équipes de la Croix-Rouge et les infirmiers bénévoles étaient doublement paralysés dans leur effort, les blessés continuant à se cacher quand on a constaté que les mobiles pénétraient dans les maisons derrière les infirmiers pour s'emparer des blessés."

"LE MONDE" du 12 et du 31 mai 1968

UN REPORTER D'EUROPE I FRAPPE PAR DES POLICIERS

Un reporter d'Europe I notre confrère Claude MANUEL, a été frappé par des policiers de plusieurs coups de matraque au cours des bagarres qui se sont produites dans la nuit de lundi. L'incident a eu lieu vers deux heures Bd St-Michel, devant la gare du Luxembourg. Saignant abondamment du crâne, le journaliste a reçu des soins dans un poste de secours. Il semble bien qu'aucune équivoque ne soit à l'origine de cet incident : notre confrère portait bien le brassard spécial qui distingue les journalistes, et c'est au contraire le micro portant le sigle Europe I qui lui a valu d'être pris à partie d'abord par un gradé de la police qui lui a reproché le rôle joué par les postes périphériques lors des précédentes manifestations ; ensuite par les hommes qui entouraient ce gradé et qui s'exprimèrent, cette fois, à coups de matraques.

Nous élevons bien entendu une vive protestation à l'occasion de cette nouvelle violence commise par des agents de la police municipale contre un journaliste dans l'exercice de ses fonctions.

"LE MONDE" 12 JUIN 1968

UN TMOIGNAGE

On comprendra que nous préservions ici l'anonymat de la jeune femme dont nous publions ici le témoignage. Neufs metteurs en scène français qui la connaissent bien (Jacques Baratier, Claude Chabrol, Jacques Doniol-Valcroze, Robert Enrico, Pierre Kluge, Louis Malle, Paul Pavlot, Jean-Daniel Pollet et Jacques Rozier) déclarent qu'il s'agit d'une personne "dont l'honorabilité et la respectabilité sont au-delà de toute mise en question".

Les faits généraux du cinéma qui viennent de se tenir à Suresne, possèdent les références de ce témoignage et en garantissent l'authenticité.

J'ai été arrêté par des C.R.S. le vendredi 24 mai à minuit. J'étais à bord d'une voiture croix bleue. J'aidais une infirmière à évacuer des blessés dans les hôpitaux. J'étais donc infirmière bénévole.

Nous avons été amenés au poste de police de la rue de Grenelle. Là on nous a mis dans une cage grillagée. Nous avons attendu 4 heures. De temps en temps les C.R.S. apportaient des blessés qu'ils rouaient de coups. Puis un car nous a emmenées à Beaujon. Le gendarme qui était dans le car nous conseilla de descendre vite une fois arrivées et de mettre les mains sur la tête. Beaujon : c'est un centre de triage. Nous descendons du car, matraquage, puis entre deux rangées de C.R.S. j'arrive dans un poste, entouré de barbelés. J'attends, debout sous la pluie. De temps en temps des cars de C.R.S. déversent hommes et femmes matraqués, gazés, ayant des blessures très graves à la tête, des bras cassés, etc... Les chinois ou vietnamiens et les noirs sont particulièrement traités avec une grande violence. Puis on nous fait passer dans des salles, une à une, un à un. Un C.R.S. m'intervient "Bouclette, vient ici que je te rase". Matraquage. Un gendarme intervient, mais la jeune fille qui est avant moi a les yeux coupés dans tous les sens. Puis je suis parquée dans une cellule de 2,50 m sur 6.

Au bout de cinq heures, nous sommes quatre vingt. Nous pouvons seulement nous tenir debout. Depuis la grille, je peux voir la cour : un jeune homme passé à moitié nu, il a les jambes lacérées de coups de matraque, il se tient le bas ventre, il ~~xx~~ urine partout. Un policier se vante de ce qui lui est arrivé. J'apprends par une jeune femme qui était avec moi que les C.R.S. l'ont matraqués jusqu'à l'évanouissement, puis qu'ils l'ont déshabillé en lui matraquant le sexe jusqu'à ce que ses chairs éclatent.

Des jeunes filles arrivent, parmi elles une jeune-lycéenne de 16 ans nous raconte qu'elle s'est faite arrêtée à Saint-Michel par des C.R.S. ils l'ont conduite dans leur car, et là à 4 ils l'ont violée, elle me dit qu'elle s'est faite faire snon ils l'auraient matraquée et tondu. Ses vêtements sont déchirés, elle est tuméfiée.

Une autre jeune car elle a un doigt cassé, elle devra attendre dix huit heures dans cette cellule avant d'être soignée dans un hôpital, puis ramenée dans la cellule.

UN PERE ET SES FILS :

Le Peintre Jean HELION

Lettre de Monsieur Jean HELION
à Monsieur le Ministre chargé
des affaires culturelles.

Le 4 mai 1968
Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de protester fermement contre le dur matraquage de mon fils Nicolas HELION, qui n'a pas seize ans, et contre notre arrestation à tous deux, hier soir, au coin du Boulevard Saint-Michel et du Boulevard Saint-Germain.

Du car de police où l'on m'a fort rudement poussé, j'ai assisté à ce qu'on appelle curieusement des interpellations et qui sont pratiquées, le saviez-vous ? à coups de matraque et à coups de casque. Les C.R.S. semblent avoir du goût pour un jeu qui ~~consiste~~ consiste à prendre un jeune homme par les épaules, à baisser la tête casquée devant lui, et à l'attirer vivement contre ce casque. Quand il est par terre, on le traîne jusqu'au car assez commodément. On a pratiqué cette méthode avec Nicolas. J'ai vu interpellé de la sorte toutes sortes de jeunes gens, de préférence ceux qui, comme moi n'avaient pas de cravate et portaient les cheveux longs.

Sur les nègres aussi bien sûr, et les arabes, avec les commentaires que vous imaginez.

Cela ferait de fortes pages de vos Antimémoires...

... Sur la table, à l'intérieur du car j'ai aperçu un numéro commençant par 5709.

Nous avons été conduits au commissariat de l'Opéra, mais on ne nous a pas fait passer, comme je le souhaitais, devant "La Danse". Et dans le sous-sol, nous avons été tassés debout dans des cages à poules, aussi nombreux que dans les wagons qui m'ont emmenés en Poméranie, il y a 28 ans. J'y suis resté moins longtemps heureusement. Jusqu'à une heure du matin, parmi des jeunes gens fort sympathiques, ressemblant à nos compagnons de jeunesse. Ils m'ont prêté quelques attentions parce que j'étais heureusement, le seul de mon âge, qui est à peu près le vôtre.

Quelques étrangers aussi : Suédois, Hollandais, Américains, réagissant comme vous pouvez l'imaginer.

LES LETTRES FRANÇAISES 15 mai 1968

MAITRE Camille DUFOIS, AVOCAT à LA COUR
nous adresse la lettre suivante :

Quel écœurement, par conséquent, d'avoir assisté au fil des heures à des violences de plus en plus brutales exercées sur des passants, qu'on laissait librement circuler, puis que l'on choisissait au hasard sans discrimination d'âge ni de sexe pour des matracages en règles à plusieurs et souvent par derrière, ou que l'on tentait de défigurer au liquide lacrymogène (j'ai vu abimer une jeune fille que l'on a emmenée défaillante vers la fontaine Saint-Michel, et viser un vieil homme qui s'appêtait à prendre le métro).

Vers 21 h.45, un homme particulièrement "servi" par trois représentants de l'ordre qui s'étaient acharnés sur lui avec une brutalité inouïe, s'écroulait devant le 3, Place Saint-Michel, très mal en point.

C'est alors qu'il eut le malheur de vouloir se relever.

Devant le spectacle d'hommes armés de matraques se précipitant pour porter des coups ignobles sur un corps recroquevillé, une femme et une jeune fille qui assistaient à cette scène d'un balcon de l'immeuble ne purent s'empêcher de hurler : "Arrêtez !".

Elles furent injuriées et une grenade lacrymogène fut jetée et blessa l'une d'elles, qui fut atteinte de larges brûlures.

Ces hommes étaient commandés par un civil, au classique imperméable mastic, qui paraissait se distraire du spectacle des excès commis.

LE MONDE 11 mai 1968

UN LECTEUR Monsieur René SCHERER Professeur
de lettres supérieures au Lycée Louis Le Grand
nous a fait parvenir son témoignage au sujet des
heurts qui se sont produits vendredi soir.

Ce que j'ai vu, après 19 heures, c'est la violence inouïe avec laquelle les policiers munis de boucliers de matraques lançant devant eux des grenades lacrymogènes, ont repoussé les étudiants provoqués par l'arrestation de leurs camarades et réclamaient leur libération refoulés avec un groupe vers le métro Luxembourg, j'ai vu plusieurs personnes sortant du métro ou y entrant, qui, de toute évidence, n'étaient pas des manifestants, frappés au visage, et même deux employés, au moins de la R.A.T.P. matraqués de la même façon à la porte de la gare du Luxembourg.

"Sur la place Paul-Claudé, des consommateurs étaient très pacifiquement attablés à la terrasse d'un café. De propos délibéré sans aucune provocation et, après ce que j'ai cru comprendre // prendre à ce moment, par ordre, quelques policiers se sont acharnés sur eux, faisant voler les chaises et les tables, matraquant au hasard "dans le tas". Voyant qu'il y avait des blessés, j'ai cru de mon devoir, non sans quelque ironie, de me proposer pour porter secours à ces "personnes en péril" mais n'ai dû mon propre salut qu'à une fuite précipitée. (....)

LE MONDE 7 MAI 1968

TÉMOIGNAGE DE MONSIEUR Jérôme PIERRE III Journaliste

Samedi 25 mai 1 heure 30 du matin Boulevard Saint-Michel :

Devant moi, presque à l'entrée de la rue Royale, un petit groupe de C. R. C. casqués. Ils ont l'air calme et je vais tranquillement vers eux. L'un d'eux m'interpelle, je dis que je suis journaliste. Et alors qu'est-ce qui le prouve ? Allez, hop, venez avec moi. Je me laisse entraîner sans résistance. Un petit moustachu casqué brandit sa matraque : je reçois sur la tête plusieurs coups et je suis enfoncé, à demi évanoui, dans le panier à salade. Quand je reprends mes esprits, je comprends ce qui se passe : tous les gens qui passent sur la place de la Concorde sont systématiquement embarqués quels que soient leur âge et les raisons de leur présence ici....

... dans la rue, les C. R. C. crient "ordures, on va vous fusiller, s'il y en a un seul qui bouge, on fout des lacrymo dans le panier et on balance le tout à La Seine."

A travers le grillage d'une fenêtre du car, je vois encore ceci : une 2 cv arrive sur la place ; un photographe et deux passagers en sont extirpés brutalement et matraqués. Survient un officier qui crie à ses hommes : "Arrêtez, arrêtez, il y a des photographes aux fenêtres".

... On nous fait descendre un par un et, sans oser courir trop vite, nous traversons une haie d'honneur, sous un déluge de coups de matraque et de coups de pied dans les testicules. Au terme de cette promenade, stupeur, nous nous retrouvons parqués dans un mini-camp de concentration ? Un carré de barbelés et de barrières métalliques a été érigé dans la cour de Beaujon.

"Ce qui nous a beaucoup frappés, c'est que les C. R. C. semblaient prendre un plaisir immense et sadique à taper comme des sourds et qu'ils étaient encore plus brutaux avec les femmes qu'avec les hommes".

Sur ce point, je peux témoigner de ceci : Une femme enceinte, incarcérée en même temps que moi à Beaujon, a été séparée de son mari et n'a été relâchée que très tard le matin, après avoir passé la nuit dans une cellule bondée, sans nourriture ni soins particuliers.

NOUVEL OBSERVATEUR 30 MAI 1968

Témoignage de Monsieur Daniel LACOB, Professeur à la Faculté des Sciences
"Vers 4 heures ce matin, un groupe de policiers a envahi les jardins du II de la rue Pierre-Curie, territoire universitaire. Ils sont essayés de pénétrer dans le bâtiment de l'Institut Henri-Poincaré où avait été installé un poste de secours de la Croix-Rouge. Comme j'essayais de les en dissuader, j'ai été jeté à terre et blessé à coups de matraque et de crosse. J'ai avisé M. Le Doyen de ces faits et j'ai décidé de porter plainte."